

Le demandeur

PACAGE

SIRET

Nom ou Raison sociale pour les sociétés

1. Clôture et grillage à remplacer	Longueur à remplacer		Temps de travail		Remise en état réalisée par :				Références des parcelles	Surface totale (Ha)	Communes
					L'exploitant	Entreprise					
						Raison sociale	Devis	Facture			
Clôture non électrique : 6 rangs ovin		M		H							
Clôture 3 ou 4 rangs posée		M		H							
Clôture 1 fil électrique posée		M		H							
Clôture électrique bande équin		M		H							
Clôture grillage + 3-4 fils électriques		M		H							
Grillage parcours volaille/palmipède		M		H							
Grillage ovin caprin (ursus)		M		H							

Références du RPG PAC 2020 (n° filot + n° parcelle)
En l'absence de dossier Pac, noter les références cadastrales : section + n° parcelle

Le matériel de remplacement est : **pris sur le stock** **acheté => facture acquittée à transmettre**

2. Matériel technique professionnel à l'extérieur des bâtiments	PRECISER selon l'unité indiquée		Le nouveau matériel sera :				Références des parcelles de localisation du matériel détruit	Surface totale (Ha)	Communes
			Pris sur le stock ?	OU acheté ?					
				Raison sociale Ets	Devis	Facture			
Batterie		Nbre							
Abreuvoir extérieur bovins		Nbre	X						
Auge en extérieur pour bovin		M							
Râtelier (fourrage) extérieur		M							
Autre :									
Autre :									

3. Ouvrages : remise en état de chemins, murets, berges, fossés	PRECISER selon l'unité indiquée		Temps de travail		Réalisation de la remise en état				Références des parcelles	Surface totale (Ha)	Communes
					Exploitant	Entreprise (travaux ou achats)					
						Raison sociale	Devis	Facture			
Chemins d'accès aux parcelles (A)		M2		H	(C)						
Matériaux d'empierrement (chemins) (B)		T	X								

(A) S'agit-il de chemins : Privés ? **OUI** **NON** À usage exclusivement professionnel ? **OUI** **NON**

(B) Avant le sinistre, ces chemins étaient-ils empierrés ? **OUI** **NON**

(C) Si vous réalisez vous-même les travaux : Engin Vous appartient-il? **OUI** **NON** => fournir la facture de location ; sinon préciser :

	PRECISER selon l'unité indiquée		Temps de travail		Exploitant	Entreprise (travaux, achats)	Devis	Facture	Coût € HT	Références des parcelles	Surf. Totale	Communes
	M	H	M	H								
Réfection de berges (D)		M		H								
Achat enrochement transporté (D) (E)		T	X									

(D) Vous déclarez des travaux susceptibles d'avoir un impact sur les milieux aquatiques (remise en état de berges, busage, ponts, digues...). Si cela n'a pas été déjà fait, il convient d'adresser les éléments d'appréciation relatifs aux travaux réalisés/à réaliser (photographies, moyens mis en œuvre et modalités de réalisation, schémas...) au **Service Gestion et Police de l'Eau** (Tél. : 05 59 80 87 48) à l'adresse suivante : DDTM – Service Gestion et Police de l'Eau - Cité administrative - Bd Tourasse - CS 57577- 64032 Pau cedex. **Si tel est le cas, veuillez nous transmettre la copie de votre demande d'autorisation, ainsi que la décision rendue.**

(E) Avant le sinistre, l'enrochement était-il présent ? **OUI** **NON**

	LONGUEUR à curer		Temps de travail		Exploitant	Entreprise	Devis	Facture	Coût € HT	Références des parcelles	Surf. Totale	Communes
	M	H	M	H								
Curage de fossés (F)		M		H	(G)							

(F) Vous devez préalablement vous assurer que les travaux ne concernent pas un cours d'eau en consultant la cartographie départementale accessible par le lien suivant : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-environnement-et-risques-majeurs/Gestion-de-l-eau/Cours-d-eau/Cartographie-des-cours-d-eau

Vous devez transmettre dans votre dossier un extrait du portail de consultation avec la localisation de vos travaux.

Si l'écoulement au droit duquel vous souhaitez entreprendre des travaux est représenté avec un statut « cours d'eau » ou un statut « à expertiser », vous devez fournir tous les éléments permettant d'apprécier la nature de l'intervention projetée afin de permettre d'en caractériser l'impact, et de juger si elle relève de l'entretien courant ou d'une procédure au titre de la loi sur l'eau :

- photographies de la zone concernée par les dégâts ;
- description synthétique de l'intervention, moyens mis en oeuvre et modalités de réalisation ;
- profils transversaux en amont et en aval de la zone de travaux avec les caractéristiques géométriques sommaires de la section d'écoulement en dehors de la zone concernée par les dégâts (avec photographies correspondantes) ;
- profils transversaux espacés de 50 m maximum sur le linéaire des travaux prévus (avec photographies correspondantes) avec pour chacun la situation avant et après travaux afin d'estimer les volumes enlevés et de s'assurer de l'absence de modification significative de la section d'écoulement ;
- nature et volume des matériaux extraits ;
- localiser les profils sur le plan cadastral

(G) Si vous réalisez vous-même le curage : **Engin** Vous appartient-il ? **OUI** **NON** => fournir la facture de location ; sinon préciser :

	LONGUEUR		Temps de travail		Exploitant	Entreprise	Devis	Facture	Coût € HT	Références des parcelles	Surf. Totale	Communes
	M	H	M	H								
Drainage : remplacement (H)		M		H	(I)							
Drainage : nettoyage-débouchage		M		H	(I)							

(H) Veuillez produire tout document justifiant de l'existence du drainage avant le sinistre (facture d'achat, photos...)

(I) Si vous réalisez vous-même ce travail : **Engin** Vous appartient-il ? **OUI** **NON** => fournir la facture de location ; sinon préciser :

4. Autres pertes (travaux, achats)	PRECISER selon l'unité indiquée	T	Pour quels travaux de remise en état ?	Entreprise	Devis	Facture	Coût € HT	Références des parcelles	Surface totale (Ha)	Communes
Achat Enrochement transporté		T								
Achat Gravier transporté		T								
Achat Matériaux tout venant		M3								
Achat Buse (diamètre : _____ mm)		M								
Autre :										
Autre :										

Si ces travaux sont susceptibles d'avoir un impact sur les milieux aquatiques, il convient d'adresser les éléments d'appréciation au Service Gestion et Police de l'Eau (Tél. : 05 59 80 87 48) à l'adresse suivante : DDTM – Service Gestion et Police de l'Eau - Cité administrative - Bd Tourasse - CS 57577- 64032 Pau cedex.
Si tel est le cas, veuillez nous transmettre la copie de votre demande d'autorisation, ainsi que la décision rendue.

DATE

SIGNATURE

(Tous les associés pour les GAEC)

Joindre les cartes en schématisant la remise en état

A l'aide des cartes extraites du registre parcellaire graphique (RPG) de la PAC 2020
(en l'absence de dossier PAC, utiliser le site Geoportail)

Point 1 : tracer le linéaire des clôtures et grillages remplacés (les distinguer)

Point 2 : indiquer l'emplacement du matériel technique sinistré

Point 3 : tracer la surface de réfection des chemins et des murets, ainsi que le linéaire des berges, fossés et drainage faisant l'objet de la remise en état

Pour les travaux réalisés par entreprise ET pour les achats de matériels/matériaux

A l'achèvement des travaux par l'entreprise, transmettre les factures acquittées(*) mentionnant la nature des travaux achevés. Dans l'attente, joindre tous les devis que vous avez pu faire établir.
Procéder de la même façon pour les achats.

(*) L'acquittement de toute facture devra être justifié :

- SOIT par l'entreprise prestataire : apposition de la mention "payée", du cachet de l'entreprise, de la date et du mode de règlement.
- SOIT par l'exploitant : en joignant à la facture un extrait du relevé de compte bancaire où apparait le règlement.